

LA «GROTTE SEPULCRALE» DE BARVAUX (PROVINCE DE LUXEMBOURG)

par

M. C. DEWEZ et J. DUBOIS

Introduction

Le rapport que nous présentons ici ne constitue qu'un compte rendu préliminaire des recherches effectuées dans la grotte sépulcrale de Barvaux en 1975.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à nos collègues et amis : C. Ek (Université de Liège) qui a bien voulu examiner sur place le mode de formation et la nature des remplissages de cette cavité, E. Gilot (Université de Louvain) qui a accepté d'effectuer une analyse de datation par la méthode du radiocarbone, J. M. Cordy (Université de Liège) qui a pris en charge l'étude de la faune.

Les vestiges humains ont été déposés dans les collections de la section d'anthropologie de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

La grotte

Cette petite grotte fut découverte le 9 Mars 1975 par Messieurs L. Compère et M. Dradon du «Service de Prospection Spéléologique» lors d'une prospection dans le vallon du «Ri à Doret», affluent de l'Ourthe. La grotte s'ouvre sur un coteau de la rive droite de ce ruisseau, à une vingtaine de mètres au-dessus de la route qui relie Barvaux à Heydt et à environ 400 m de la ligne de chemin de fer (Cf. carte fig. I). Il s'agit d'une très petite cavité, ses dimensions sont de 1 m 60 de largeur sur 3 m 20 de profondeur, elle est orientée au nord-est et elle s'est entièrement développée dans un banc de calcaire frasnien. Ses coordonnées sont de 5° 70'36" Long. E. et 50° 21'01" Lat. N. (Carte IGM au 25.000^e, n° 55-1/2). La grotte se poursuit par une petite terrasse reliée au versant par un talus en forte pente. Le terrain boisé ne permet qu'un sondage très limité et le bed-rock n'a pu être atteint que dans la grotte proprement dite.

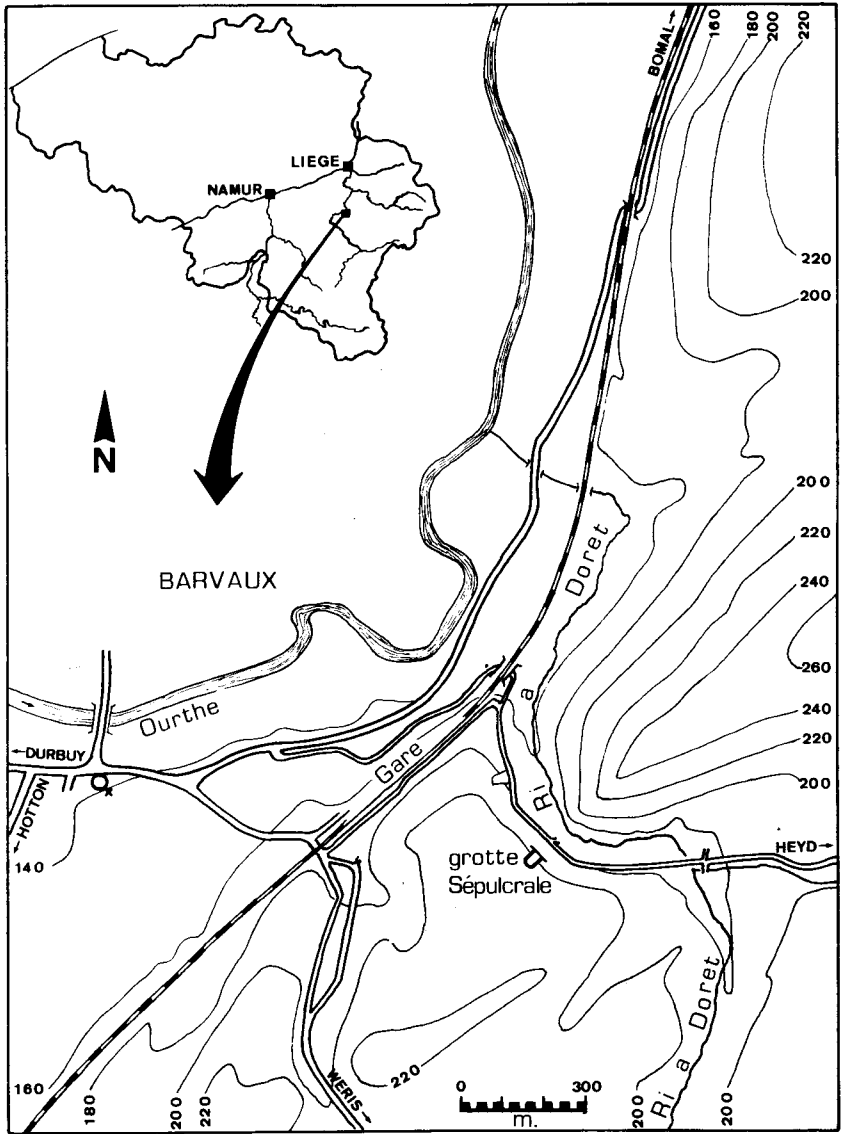


FIG. 1. — Carte de situation.

La grotte fut fouillée et la terrasse partiellement sondée en 1975 par le Service de Prospection Spéléologique sous la direction de J. Dubois. A la demande de ce dernier, le Centre Interdisciplinaire de Recherches Archéologiques de l'Université de Liège prit en charge l'exploitation scientifique des données recueillies.

Stratigraphie

Une coupe longitudinale et une coupe transversale (Fig. 2), prises à l'entrée de la grotte, ont permis de distinguer 4 formations. En outre les fissures du calcaire sont remplies d'une terre brune de décalcification, une «terra fusca».

— Formation A : Couche d'humus de couleur noirâtre, l'épaisseur varie de 2 cm au fond de la grotte à 25 cm à la sortie sur la terrasse. Cette couche a livré un tesson de céramique vernissée récente.

— B : Couche de limon de couleur brun foncé, panaché par endroits de formations de couleur vert clair. Des blocs et cailloux de calcaire émoussés se rencontrent de manière éparsée dans cette couche. L'épaisseur varie de 17 à 60 cm.

Deux massifs concrétionnés (E) se sont formés le long des parois au niveau de cette couche.

Du point de vue archéologique la couche B contenait un ossuaire comprenant au moins onze individus dont deux enfants. L'un des restes crâniens porte la trace d'une blessure grave qui a eu le temps de se cicatriser. Aucune connexion anatomique n'a été observée dans le gisement des ossements et il semble bien qu'une bonne partie des vestiges osseux se soit répandue dans le dépôt de pente. Certains os étaient colorés de taches verdâtres, ce qui peut être dû soit au contact d'un objet en cuivre ou d'un composé cuprique, soit d'un objet en fer ou d'un composé ferrique, par combinaison du fer avec l'acide phosphorique de l'os (cf. à ce propos FRANCHET, 1924).

— C : Couche de limon très meuble comprenant du cailloutis fin et plutôt anguleux devenant grisâtre et même blanchâtre en séchant. Il prend alors un aspect pulvérulent. L'épaisseur de ce dépôt varie entre 5 et 18 cm. Cette couche paraît stérile au point de vue archéologique, toutefois un fragment de crâne humain y a été récolté le long de la paroi sud-est, mais il nous paraît extrêmement probable qu'il s'agit d'un glissement provenant de la couche B.

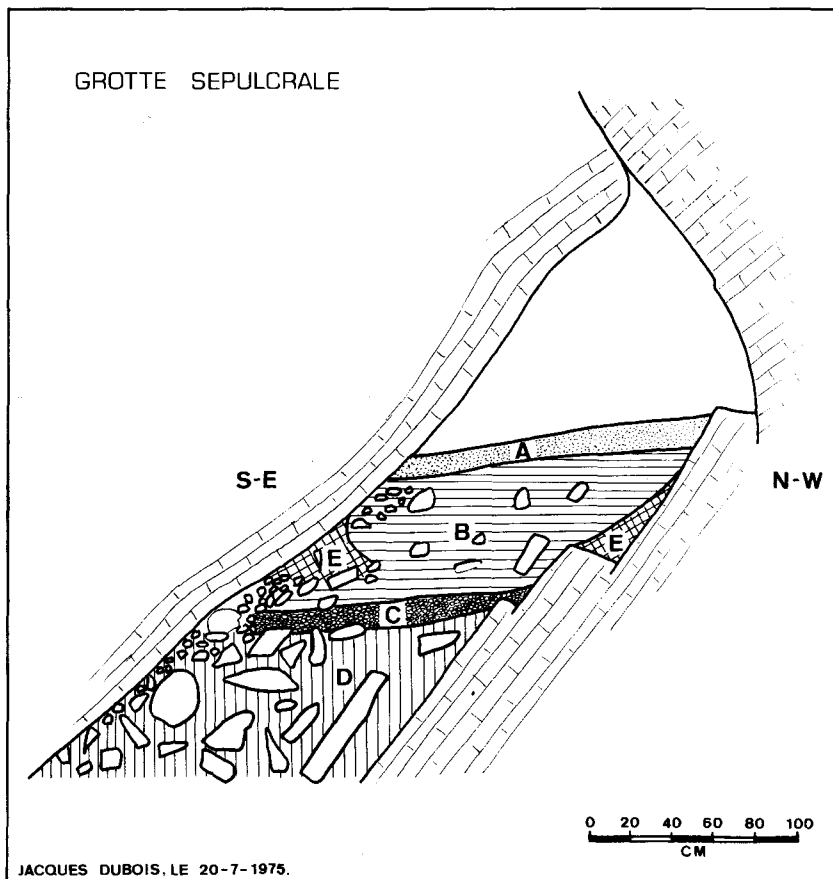


FIG. 2. — Coupe transversale.

— D : Couche de limon fin assez compact, de couleur brun clair, comprenant un nombre de blocs et cailloux calcaires nettement supérieur à celui des couches précédentes. Dans le fond de l'abri, cette couche atteint 20 cm d'épaisseur et s'approfondit de plus en plus du côté de la terrasse sans que sa base ait pu être atteinte par le sondage. Dans la partie supérieure de cette couche, quelques silex et des débris de faune furent récoltés.

Documents archéologiques

Couche B : La partie explorée par le sondage n'a livré que deux documents. Il s'agit d'un tesson de céramique en pâte assez grossière avec nombreux dégraissants de quartz et d'une pendeloque en os (Fig. 3). La forme générale de cette pendeloque évoque un peu une imitation en os d'une croche de cervidé. La perforation est cylindrique et a été exécutée sur une portion amincie de l'objet.

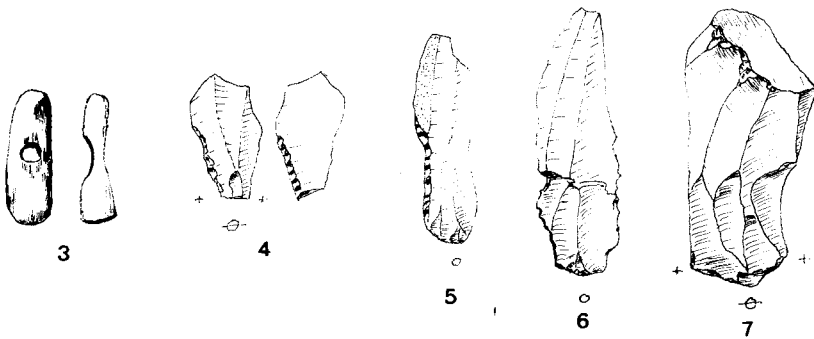


FIG. 3. — Pendeloque en os, couche B ; 4-7. — Industrie lithique, couche D.

Couche D : Cette couche a livré six silex, rassemblés près de l'entrée de la grotte. Ils sont tous patinés en blanchâtre, mouchetés de taches grises. Ils se composent de quelques témoins de débitage : un fragment distal d'un flanc de nucléus outrepassé provenant d'un nucléus à lamelles et à deux plans opposés (Fig. 7), une lamelle et un petit éclat.

Trois documents sont retouchés : une lame avec retouche d'utilisation denticulant d'une manière alterne la partie proximale (Fig. 6) ; une lamelle à bord abattu rectiligne partiel (largeur au bord abattu : 8mm) (Fig. 5) ; un fragment lamellaire (Fig. 4) dont la partie proximale est rétrécie par une retouche alterne semi-abrupte. La fracture vient interrompre la partie retouchée et il est impossible de préjuger s'il s'agissait d'une partie agissante en alésoir ou bien d'un pédoncule.

Conclusions

Les éléments rassemblés sont quantitativement trop faibles et qualitativement trop peu significatifs pour y associer le nom d'un groupe culturel. La couche B avec son inhumation collective pourrait tout aussi bien dater de l'âge des métaux que du Néolithique récent. En ce qui concerne la couche D, le matériel lithique pourrait être soit ahrensbourgien (deux sites témoignant une occupation à l'ahrensbourgien, Heydt et Bomal, sont connus dans un rayon de 5 km), soit mésolithique. Les occupations mésolithiques ne manquent pas non plus dans cette région (Bomal, Durbuy, Tohogne). L'apport de la stratigraphie permet de préciser un élément : nous n'avons pas constaté, dans la grotte de Barvaux, la présence de dépôt montrant les caractères d'un climat rigoureusement froid, tel qu'on peut en voir dans la couche du Dryas III de la grotte du Coléoptère à Bomal-sur-Ourthe. D'autre part, bien que nous ne disposions pas encore des résultats définitifs de l'analyse paléontologique de J. M. Cordy, nous pouvons signaler qu'un premier examen ne nous a pas permis de découvrir des restes d'espèces spécifiquement glaciaires, les rares fragments de bois de cervidé n'appartiennent ni au renne, ni au mégaceros. Or ces deux espèces dominent largement le cerf élaphe dans les sites ahrensbourgiens de Remouchamps et de La Préalle à Heydt. Par conséquent, nous sommes enclins à proposer, à titre hypothétique, l'attribution de la couche D à une séquence mésolithique plutôt qu'ahrensbourgienne.

BIBLIOGRAPHIE

FRANCHET, L.

- 1924 Sur la coloration bleue ou verte des os.
Revue anthropologique, 24 : 160-163.

Adresse des auteurs : Centre interdisciplinaire de recherches archéologiques,
Univ. Liège,
avenue Rogier, 12,
4000 Liège.